Charte de Bonne Conduite et de Citoyenneté

Préambule

Le kickboxing, le Muay Thaï et disciplines associées sont bien plus que des sports de combat : ce sont des écoles de respect, de maîtrise de soi et de citoyenneté. La Ligue Nouvelle-Aquitaine de la FFKMDA invite chaque club à faire vivre ces valeurs au quotidien, sur et en dehors du ring.

Cette charte rappelle les règles essentielles de bonne conduite, issues des règlements fédéraux et du Code du sport, et engage chaque club à promouvoir un sport exemplaire, sûr et respectueux de tous.

1. Le respect des règles et de l'éthique sportive

Chaque club affilié s'engage à :

• Connaître et appliquer les statuts et règlements fédéraux de la FFKMDA ;

• Respecter les obligations du Code du sport, notamment :

- Article L.131-6 : respect des règlements des fédérations délégataires ;
- Article L.322-1 : obligation de sécurité et de prévention des risques ;
- Article L.212-1 : encadrement par des personnes qualifiées et diplômées ;
- Article L.231-2 : respect du contrôle médical des pratiquants ;

• Promouvoir un esprit sportif et loyal, refusant la tricherie, le dopage ou toute forme de trahison des valeurs du sport.

2. Respect des arbitres et officiels

Les arbitres, juges et officiels sont les garants du bon déroulement des compétitions. Leur rôle doit être compris, accepté et respecté par tous.

Conformément au Code du sport :

• Article L.223-1 : les arbitres et juges bénéficient d'une protection spécifique contre les violences, menaces ou outrages liés à leurs fonctions.

• Article R.223-3 : toute atteinte à leur encontre peut entraîner des sanctions disciplinaires et pénales

• Article L.131-8 : les fédérations doivent garantir leur respect et leur sécurité

Chaque club s'engage à :

• Favoriser le respect total des décisions arbitrales, même en cas de désaccord

• Sensibiliser ses licenciés, entraîneurs et spectateurs à l'importance du rôle des arbitres

• Sanctionner en interne tout comportement irrespectueux à leur encontre

3. Comportement exemplaire

Les clubs et leurs membres s'engagent à :

• Adopter une attitude respectueuse, maîtrisée et bienveillante ;
• Refuser toute forme de violence gratuite, d'insulte ou de provocation ;
• Préserver l'image du kickboxing et du Muay thaï comme sports de respect et d'honneur ;

4. Protection des pratiquants et intégrité physique

Les dirigeants et entraîneurs ont la responsabilité :

• D'assurer un encadrement sécuritaire et bienveillant, notamment auprès des mineurs
• De veiller au respect des règles de sécurité, d'hygiène et de santé
• D'interdire toute consommation d'alcool, de drogue ou de produits dopants dans le cadre sportif (articles L.232-1 à L.232-25 du Code du sport)
• De prévenir et signaler tout acte de harcèlement, d'agression ou de discrimination.

5. Engagement citoyen et écoresponsable

Chaque club est invité à :

• Respecter l'environnement (économie d'énergie, tri, réduction des déchets)

6. Application et suivi

Cette charte est adoptée par la Ligue Nouvelle-Aquitaine de la FFKMDA et s'applique à tous les clubs affiliés.
Chaque club s'engage à la diffuser à ses licenciés, encadrants et supporters.
Les manquements à cette charte peuvent entraîner des sanctions disciplinaires prévues par le règlement fédéral.

7. Badge nominatif

• Un badge sera donné gratuitement en début de saison aux entraineurs diplômé, le renouvellement sera facturé 15€ en cas de perte ou de détérioration

• Le badge devra être porté au tour du coup de l'entraineur à chaque compétions et gala, placé sous l'égide de la FFKMDA

Engagement du Club

En signant cette charte, le club reconnaît avoir pris connaissance des principes qu'elle contient et s'engage à les respecter et les faire respecter par l'ensemble de ses membres.

Nom du club : _____

Nom du président(e) : _____

Date : _____

Signature